



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 12 mars 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Philippe DUCROCQ
- Denise LECOCQ¹
- Agnès MOUCHARD²

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Elaboration du PLU d'Estevelles (59)
- Modification du PLU de Silly le Long (60)
- Révision du PLU de Hersin-Coupigny (62)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de Borest (60)
- Mise en compatibilité du PLU de Beugin (62), suite à un recours gracieux
- Modification n°4 du PLU de Margny-lès-Compiègne (60)
- Elaboration du PLU de Trie-la-Ville (60)
- Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi de l'Artois pour un parking à Douvrin (62)
- Modification du PLU de Saily-Saillisel (80)
- Révision du PLU de Cantaing-sur-Escaut (59)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Révision du SCoT de l'Arrageois (62)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Ecoquartier du site des verreries à Fourmies (59)
- ZAC multi sites de l'écoquartier à Guignicourt (02)

1 Déport de Mme Lecocq sur le dossier relatif à la ZAC multisites de l'écoquartier à Guignicourt (02)

2 Mme Mouchard n'était pas présente lors des délibérations relatives aux avis sur l'écoquartier des Verreries à Fourmies (59, et sur la ZAC multisites de l'écoquartier à Guignicourt (02).

Autres dossiers soumis à délibération

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

Néant

Projets : Décisions d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour l'atelier de galvanoplastie de la société Decayeux STI à Nibas (80), soumis à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif au projet de parc éolien du Moulin de Jérôme, à Bévillers, Quiévy, Saint-Hilaire-lez-Cambrai (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Etienne LEFEBVRE, membre permanent de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet d'avis relatif au projet de crématorium à Fourmies (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Agnès MOUCHARD, membre permanente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur
 - le projet d'avis relatif au projet d'installation de transit, tri et traitement de déchets non dangereux de CFM NF à Longueil-Sainte-Marie (60), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet de renouvellement du parc éolien de Bougainville (80), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE